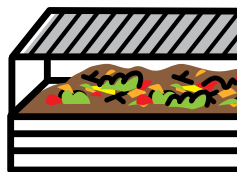


LA GESTION DES MATIÈRES PRODUITES LORS DE L'ÉVÈNEMENT



Il n'y a pas de risque sanitaire qui soit spécifique aux Toilettes Sèches Mobiles, cependant il convient de s'assurer que le prestataire respecte les préconisations sanitaires de bases : nettoyage régulier des cabines et permettre au public de se laver les mains. Il n'y a pas non plus de risques environnementaux si le traitement des résidus est effectué correctement.

Le prestataire doit s'assurer du bon traitement des matières. Deux **filiales** de compostage possibles : le **compostage par le prestataire** ou le **compostage collectif**.

Filière de compostage par le prestataire, votre structure ou par un tiers professionnel.

Deux règles garantissent un bon compostage :
- **Connaître les bonnes pratiques de compostage** (le diplôme de maître composteur option GC 25 du référentiel ADEME est nécessaire, plus d'information ici : https://formations.ademe.fr/data/news1038/r-f-rentiel_acteurs_pdf)
- **Construire et aménager** son aire de compostage selon la **réglementation relative à l'ANC**. Le compost est ensuite valorisé en agriculture.



Filière de compostage collective (publique, privée, agricole).

Le traitement en plate-forme collective des matières produit des composts aptes à la commercialisation en tant qu'amendement organique. Ces matières peuvent être acceptées sans réserve sur les plates-formes collectives bien que l'attribution d'un code déchet pour ces matières soit actuellement en cours et que les produits respectent la norme NF U44-051.

Et les urines ?

Les **urines** peuvent être **épanchées** comme engrais après un stockage pour les hygiéniser. Elles peuvent aussi être utilisées pour arroser le compost afin d'en gérer l'humidité.



Vous souhaitez installer des toilettes sèches mobiles pour un évènement ?

Consulter les prestataires signataires d'une charte qui garantit la gestion écologique des TSM:

<https://www.rae-intestinale.fr/qui-sont-les-membres/>
ou <https://www.rae-intestinale.fr/contact>

Les recommandations de cette plaquette sont issues de l'étude : « Caractérisation des matières issues des toilettes sèches mobiles et des risques sanitaires des filières d'assainissement associées ».

Téléchargeable sur

<https://www.rae-intestinale.fr/publications/>
<http://www.toilettesdumonde.org/ressources/>



RÉSEAU DE L'ASSAINISSEMENT ÉCOLOGIQUE
www.rae-intestinale.fr

Avec le soutien technique et financier de :



création graphique : hugomairielle.com

Comment les Toilettes Sèches Mobiles peuvent-elles soulager à la fois votre évènement et la planète ?



intestinale
RAE
RÉSEAU DE
L'ASSAINISSEMENT
ÉCOLOGIQUE

Petit Guide pour mettre en place des Toilettes
Sèches sur un évènement ou un chantier

QU'EST-CE QU'UNE TOILETTE SÈCHE MOBILE ?

C'est une toilette **sans apport d'eau** ni de **produit chimique** qui est conçue pour être **transportée** et dont les matières produites sont ensuite traitées par compostage afin d'être valorisées en agriculture.

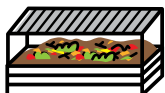


Quels sont les avantages pour vous en tant qu'organisateur d'évènement ?

Elles sont écologiques...



Non pollution d'eau



Production de compost



Economies d'eau

Elles font l'**unanimité des utilisateurs** tant d'un point de vue du confort que de l'hygiène !

Elles constituent un **espace de convivialité** et de sensibilisation !

Elles s'adaptent à tous les contextes avec ou sans raccordement, tout évènement et pour tout public !



© Toilettes Du Monde



© Cyril Plomteux



© Toilettes Du Monde



© Toilettes Du Monde



© HUMUSSEO



© TERHAO

QUE CONTIENT UNE PRESTATION ?

Les prestataires de toilettes sèches mobiles proposent à la **location** des urinoirs et des cabines avec leurs gestion et **animation**. Le prix des prestations se différencie par :

- La **qualité des services proposés**.
- La **prise en charge des matières à l'issue de l'évènement et la distance de transport associée**.
- Les **éléments comme** :
 - Nombre de cabine, urinoir et de cabine « Personne à Mobilité Réduite : PMR ».
 - Mise à disposition de papier toilette, de litière, de lave-mains, d'une poubelle par cabine.
 - Présence de personnel pour gérer les toilettes lors de l'évènement (accueil, vidange, nettoyage).
 - Montage/démontage des cabines/urinoirs.
 - Raccordement à l'eau et/ou l'électricité.

Il est alors important de **bien choisir son prestataire** selon la typologie de l'évènement et les attentes quant aux prestations. Des informations complémentaires ainsi qu'une liste non exhaustive des **prestataires des toilettes sèches** mobiles sont disponibles sur le site du RAE :

www.rae-intestinale.fr

COMBIEN DE TOILETTES ET QUEL ESPACE VOUS FAUT-IL ?

Décrivez bien votre évènement afin d'aider le prestataire à répondre à vos attentes...

- Combien de personnes attendez-vous ?
- Quels sont les horaires ?
- L'évènement est-il destiné à un public familial ou festif ?
- De la nourriture ou des boissons sont-elles en vente sur place ?
- Le site d'implantation des toilettes, est-il payant ou accessible à tous ?
- Présence d'un camping ?

Quelques idées du nombre de cabines nécessaires...

L'étude a montré que par tranche de 1000 personnes, il est recommandé de disposer à minima de :

- 2 à 6 urinoirs,
- 2 à 4 cabines,
- 1 cabine pour personne à mobilité réduite.

La description de l'évènement influence cette base de dimensionnement. Le prestataire prend en compte toutes les informations afin de répondre au mieux à vos attentes.

L'espace nécessaire pour la zone technique «TSM»

L'implantation des Toilettes Sèches Mobiles nécessite une zone technique assez grande pour :

- Les cabines et/ou les urinoirs.
- L'accueil du public devant les infrastructures.
- La zone technique **fermée au public** : c'est l'espace de stockage proche des toilettes et urinoirs qui contient la litière, le matériel de vidange/nettoyage et le stockage des matières collectées. La surface de ces espaces est à définir avec le prestataire en fonction de son estimation des volumes générés (selon le type de litière et le modèle de toilette).
- Prévoir un accès à l'eau "courante ou stockée" pour nettoyer les cabines et permettre au public de se laver les mains.